



Notre collectif - dont plusieurs membres sont signataires - s'associe à cet appel pour exiger l'arrêt des sanctions à l'encontre de notre collègue Hélène Careil et plus généralement contre la répression anti-syndicale et anti-pédagogique qui caractérise le ministère Blanquer et le gouvernement Macron.

Nous serons également présent.es à la conférence de presse, mercredi 24 mars à Bobigny.

Hélène Careil, professeure des écoles, a été mutée de force en pleine année scolaire en raison de son engagement militant, syndical et professionnel. « La mise au pas des enseignant·e·s, les techniques managériales de gestion des personnels dans l'Éducation nationale sont en marche », alertent un ensemble de personnalités et d'organisations. Contre l'autoritarisme de l'institution, ils défendent « la pédagogie des professeur·es des écoles, professionnel·le·s de terrain ».

Hélène Careil est professeure des écoles à l'école Marie Curie, à Bobigny dans la 93, en REP +, depuis 2014. Elle est aussi militante pédagogique de l'ICEM-pédagogie Freinet et militante syndicale à SUD éducation 93. Elle vient d'être mutée de force par la DSDEN du 93, qui déclare agir « dans l'intérêt du service ».

En agissant ainsi, c'est la pédagogie que la hiérarchie attaque, tout autant que l'engagement militant, syndical et professionnel de ses personnels.

En agissant ainsi, ce sont les pratiques managériales que l'institution entend faire entrer dans l'école, ce bien commun au service de la société.

Désormais, pour l'administration, « l'intérêt de service » public de l'Éducation Nationale consiste à séparer de force, en pleine année scolaire, des élèves des quartiers populaires, enfants de 9 ans, de leur enseignante.

Il paraît qu'en procédant ainsi, le climat de l'école sera apaisé et que les élèves seront alors dans les meilleures conditions pour apprendre, en pleine confiance... Pourtant, ni la majorité de ses collègues, ni les parents, ni les élèves ne se plaignaient de cette enseignante. Nombre de ses collègues, nombre de parents d'élèves l'ont même soutenue, ouvertement.

En agissant ainsi, la hiérarchie fait de cette enseignante un exemple. La mise au pas des enseignant·e·s, les techniques managériales de gestion des personnels dans l'Éducation nationale sont en marche. Les réalités de terrain, celles qui fondent l'école et le suivi des élèves au quotidien sont niées. L'institution n'hésite pas à employer les pires méthodes : interruptions intempestives de l'IEN dans l'école et pendant la classe en présence des élèves, menaces au sujet des évaluations, etc.

Couper une enseignante de sa classe, des élèves de leur enseignante, en pleine année scolaire... L'administration aurait-elle oublié que faire classe, c'est construire un collectif d'élèves, propice aux apprentissages ? Mépris du travail de terrain, mépris de l'enfance.

Avec l'exemple d'Hélène Careil, les enseignants sont désormais à la merci des pratiques autoritaires de leur administration, faites de violence institutionnelle, répression pédagogique, répression syndicale.

Nous dénonçons ces pratiques destructrices qui visent à briser les enseignant·e·s et les collectifs de travail.

Parce que nous nous faisons une haute idée de l'enseignement, de la pédagogie, nous apportons notre plein soutien à Hélène Careil et ses élèves, ainsi qu'à tout·e·s les enseignant·e·s qui œuvrent au quotidien dans les classes pour apporter le meilleur aux élèves, notamment celles et ceux des quartiers populaires.

Nous soutenons d'autant plus cette enseignante que la violence, la répression employées ici sont dirigées contre des méthodes appartenant aux valeurs de la pédagogie Freinet, fondées quant à elles sur le droit à l'enfance et à l'émancipation de toutes et tous.

Aujourd'hui, sous le ministère Blanquer, la pédagogie Freinet, comme toutes les pédagogies critiques et émancipatrices, dérange.

Cela dérange de voir des professionnel·le·s de terrain savoir prendre en main les outils de leur métier.

Cela dérange de voir des élèves être auteurs et autrices de leurs propres savoirs.

Cela dérange de voir des élèves capables de prendre en main les institutions de leur classe.

Cela dérange de savoir que, demain, les élèves qui auront fréquenté ces classes, seront des adultes éclairés parce que critiques et doués d'autonomie, dans la paix et le partage plutôt que dans la concurrence déloyale du chacun·e pour soi et du profit.

Être professeur·e des écoles, c'est être expert·e et pédagogue, c'est permettre aux élèves d'accéder à leur propre émancipation.

Ne pas désertier la Seine-Saint-Denis, c'est faire le choix d'enseigner en éducation prioritaire, auprès de ces élèves qui ont tant besoin de l'école.

Être engagé·e en pédagogie, c'est savoir développer des projets pédagogiques ambitieux, savoir emmener les élèves en classe découverte pour leur permettre d'aller voir les mondes qu'ils et elles n'ont jamais l'occasion de côtoyer, permettre à ces petits bouts d'hommes et de femmes de prendre la parole et d'avoir prise sur la société qu'ils et elles construiront demain, pratiquer la coéducation avec les familles de ses élèves, parfois sans papiers ou sans toit, avec toujours le même courage. Constamment.

Être engagé·e en pédagogie, c'est savoir se former en permanence, alors que la formation initiale et la formation continue sont de moins en moins tournées vers les réalités, notamment sociales, du métier.

Alors quoi ? L'institution décide désormais de faire acte d'autorité sur les enseignant.e.s qui choisissent de se rapprocher des mouvements pédagogiques tels que l'ICEM-pédagogie Freinet ?

Désormais, chaque enseignant·e qui adopterait ce positionnement professionnel devrait-il ou elle craindre cette répression et cet autoritarisme ?

L'institution entend mettre au pas tout enseignante qui s'engage personnellement, pour son métier, pensant que l'acte d'enseigner est sans cesse à réfléchir, à remettre sur l'établi, pensant que l'acte d'enseigner est un travail de chercheur, d'expert de terrain, capable de questionner sans cesse ses pratiques, à l'aune des élèves accueillis et accompagnés dans chaque classe, au fil des années ?

Cette posture professionnelle porte un nom : celui de la liberté pédagogique.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que la liberté pédagogique des enseignant·e·s doit rester le cœur de leur métier.

Nous pensons que l'école comme lieu d'émancipation est à mettre au cœur du projet pour le monde de demain, fondé sur la justice sociale, l'égalité et la coopération.

Nous nous insurgeons contre toutes les pratiques managériales, autoritaires et systématiques qui feraient de l'école une machine à pratiquer le tri sélectif des élèves dès le plus jeune âge, à coup d'évaluations formatées par les neurosciences.

Nous prenons le parti des enseignant·e·s, ces pédagogues, humanistes et critiques.

L'administration entend agir pour l'avenir de l'école et de ses élèves, notamment dans les quartiers populaires ?

Nous lui suggérons de consacrer désormais son énergie toute entière au remplacement de toutes les absences, afin que les élèves des écoles publiques du 93 aient classe tous les jours.

Nous lui suggérons de donner la priorité absolue à une véritable formation des enseignant·e·s contractuel·le·s lâché·e·s chaque année par l'institution dans les classes les plus difficiles qui soient.

L'urgence cruciale est à une véritable refondation de l'école publique, par ses praticien.ne.s de terrain, et non par des experts hors sol qui n'en ont que le nom, en faveur d'une école émancipatrice pour chaque élève, chaque enfant en tant qu'être humain.

« En nous quittant le vendredi 12 février, je vous avais dit qu'on devait faire comme si je revenais au mois de mars. Nous devons finir la fiche sur les esclaves avec la présentation de M. sur l'île de Gorée et la maison des esclaves, Z. et N. devaient présenter leur exposé et expérience sur les volcans, H., E. et R. leur maquette du système solaire. Les filles devaient finir leur livre « Aya et Ava » (je vais essayer de les mettre en page et de les imprimer pour que vous n'ayez pas écrit tout cela sur l'ordinateur pour rien). Nous devons répondre aux belles lettres que les personnes âgées de l'EHPAD vous avaient envoyées. Vous étiez impatient.e.s d'apprendre les divisions et les nombres décimaux. Et nous devons bien sûr préparer notre classe de mer. D'ailleurs, comme prévu, j'ai préparé les confitures qu'on aurait dû vendre pour nous aider à financer la classe de mer, je vais les déposer au fond de la classe, vous pourrez en prendre chacun et chacune un pot (je vais le dire à L qui s'occupera de vous les donner). Mais tout cela, nous ne pourrons pas le finir, puisqu'à partir de lundi je n'ai plus le droit d'être votre maitresse. »

Hélène Careil, extrait de sa lettre d'au revoir à ses élèves.

Signataires :












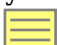







Mohamed Aissani, conseiller municipal de Bobigny (PC)

Clémentine Autain, députée Seine-Saint-Denis (FI)






Etienne Balibar, philosophe

Ludivine Bantigny, historienne



Judith Bernard, enseignante et metteuse en scène 
Catherine Chabrun, militante pédagogique et militante des droits de l'enfant 
Eric Coquerel, député de Seine-Saint-Denis (FI) 
Alexis Corbière, député de Seine-Saint-Denis (FI) 
Véronique Decker, directrice d'école retraitée 
Laurence De Cock, historienne 
Bernard Defrance, membre de DEI-France 
Jean-Michel Delarbre, professeur retraité et secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme 93 
Alain Dervin, secrétaire fédéral de la CNT-FTE 
Patrick Désiré, secrétaire général de la CGT éduc'action 
Murielle Guilbert, co-déléguée générale de l'union syndicale Solidaires 
Bastien Lachaud, député de Seine-Saint-Denis (FI) 
Mathilde Larrère, historienne 
Patrick Laurenceau, ancien secrétaire national du SNUIPP et ancien membre du Conseil supérieur de l'Éducation nationale 
Philippe Meirieu, pédagogue et président national des CEMEA 
Sokona Niakhaté, vice présidente du conseil général du Val de Marne et maire adjointe de Fontenay sous Bois (Front de gauche) 
Irène Peirera, Philosophe, IRESMO 
Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis (PC) 
Jules Siran, co-secrétaire fédéral de SUD éducation 
Bertrand Tavernier, Cinéaste

Les organisations signataires :

ICEM-Pédagogie Freinet 
SUD éducation 
CGT éduc'action 
CNT-FTE Questions de classe(s) 
Se Fédérer 
Union Syndicale Solidaires